

Stratégie du CMEC en matière d'éducation internationale et d'engagement sur la scène mondiale 2019-2022



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

INTRODUCTION

Depuis de nombreuses décennies, les provinces et les territoires du Canada œuvrent collectivement sur la scène internationale par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC). Une action collective a permis aux provinces et aux territoires de faire valoir leurs points de vue en matière d'éducation, un domaine qui relève de leur compétence exclusive, dans des forums comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), et d'élaborer des positions communes au chapitre de questions liées à l'éducation sur la scène mondiale. Plus que jamais, les politiques, les normes et les idées internationales ont un impact sur le Canada, et la participation du CMEC aux activités internationales permet d'articuler pleinement les intérêts provinciaux et territoriaux en matière d'éducation. Dans un monde toujours plus connecté, il est impératif que le CMEC s'engage sur la scène mondiale pour veiller à ce que les provinces et les territoires reçoivent l'information qui les aide à renforcer leurs systèmes d'éducation respectifs et à les adapter au contexte international.





L'ÉDUCATION INTERNATIONALE ET L'ENGAGEMENT SUR LA SCÈNE MONDIALE :



améliorent la qualité de l'éducation au Canada

La participation à des dialogues et à des projets internationaux qui s'alignent sur les priorités communes des provinces et des territoires permet au CMEC d'examiner différents points de vue, de tirer des leçons des politiques et des pratiques réussies des autres pays, de prendre en considération des données internationales et de tirer parti de ces connaissances pour améliorer le travail en éducation au sein des provinces et des territoires.



aident à préparer les étudiantes et étudiants au marché du travail et à s'ouvrir sur le monde

Les étudiantes et étudiants d'aujourd'hui ont besoin de compétences de haut niveau afin de naviguer dans un environnement international complexe et d'être compétitifs au sein d'un marché du travail mondialisé. Les systèmes éducatifs doivent les préparer à ces nouvelles exigences, faute de quoi ils risquent de les laisser pour compte. En plus de recevoir une éducation de qualité au Canada, les étudiantes et étudiants ont de nombreuses occasions d'étudier à l'étranger, ce qui leur permet d'apprendre des autres et de développer de précieuses compétences interculturelles.



contribuent à la compétitivité du Canada dans le domaine de l'éducation internationale

Le maintien de la réputation solide du Canada – fondée sur l'expertise, le leadership et le rendement élevé des élèves – nous aide à demeurer concurrentiels en tant que destination d'études internationales, ce qui se traduit par d'importants avantages économiques, sociaux et culturels. En plus d'apporter des avantages économiques, les étudiantes et étudiants internationaux peuvent contribuer à des aspects démographiques comme le déclin de la population ainsi que la nécessité de diversifier les pays depuis lesquels nous attirons des étudiantes et étudiants internationaux.



renforcent la réputation du Canada en tant que chef de file mondial dans le domaine de l'éducation et le rôle du CMEC comme représentant des intérêts des provinces et des territoires en matière d'éducation sur la scène internationale

Le Canada jouit d'un rang élevé sur la scène mondiale comme leader en éducation. Il est important que le Canada mette en commun son expertise en éducation, ce qui aide non seulement d'autres pays à élaborer leurs politiques et leurs pratiques, ainsi qu'à bâtir des systèmes d'éducation solides, mais représente également des possibilités d'influencer l'éducation à l'échelle mondiale. Maintenir la réputation solide du Canada a des avantages politiques tant au pays qu'à l'étranger.

L'éducation internationale et l'engagement sur la scène mondiale sont l'une des quatre priorités énoncées dans le Plan stratégique du CMEC, 2017-2021. Le but général de la priorité internationale est de favoriser le dialogue et les partenariats internationaux en éducation.

La responsabilité de l'engagement à l'étranger relève à la fois du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Collectivement, les gouvernements provinciaux et territoriaux collaborent avec le gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation internationale par l'entremise des mécanismes existants, p. ex., le Comité consultatif fédéral-provincial sur les activités internationales liées à l'éducation (CCFPAIE).

Bien que le présent document porte sur une stratégie du CMEC en matière d'éducation internationale et d'engagement sur la scène mondiale, il ne vise pas à restreindre la latitude des provinces et des territoires désireux de promouvoir leurs propres intérêts dans ces deux domaines, par l'entremise du CMEC ou indépendamment de celui-ci.

La présente stratégie repose sur **les principes** suivants :



L'éducation relève de la compétence exclusive des provinces et des territoires.



Le CMEC joue un rôle de chef de file en représentant les provinces et les territoires du Canada sur la scène mondiale dans les débats sur l'éducation. Il positionne les provinces et les territoires comme participants exerçant une influence sur les débats qui déterminent le futur de l'éducation à travers le monde.



Le CMEC participe stratégiquement aux travaux d'organisations internationales qui s'alignent sur les priorités stratégiques communes des provinces et des territoires, tel que convenu par l'entremise du CMEC.



Les activités d'engagement et d'échange d'informations avec d'autres parties sont entreprises en vue d'assurer une complémentarité et une harmonisation des efforts, pour éviter tout chevauchement, et en vue d'instaurer une relation de confiance et de partenariat, afin d'atteindre les objectifs communs.



Le CMEC favorise et fait progresser les objectifs et les intérêts communs des provinces et des territoires tout en respectant les intérêts individuels et l'autonomie des provinces et des territoires.



Les efforts déployés par le CMEC sur la scène internationale ne remplacent pas les relations que les provinces et les territoires ont tissées et entretiennent en fonction de leurs priorités et intérêts particuliers.



La stratégie regroupe les activités du CMEC en matière d'éducation internationale et d'engagement sur la scène mondiale sous deux buts principaux :

But A

Le Canada est reconnu comme un chef de file mondial en matière d'éducation

Comme l'éducation relève de la responsabilité des provinces et des territoires, leurs intérêts communs en matière d'éducation sont communiqués sur la scène internationale notamment par le CMEC. Ce dernier représente les intérêts communs des provinces et des territoires du Canada aux conférences, aux rencontres et aux événements internationaux liés à l'éducation de certaines organisations multilatérales. En outre, le CMEC sert de mécanisme permettant aux provinces et aux territoires d'entreprendre des activités, des projets et des initiatives dans des domaines d'intérêt commun à l'échelle internationale.

Objectif A.1

Les provinces et les territoires du Canada sont représentés efficacement aux rencontres et aux conférences internationales clés et sont positionnés comme participants exerçant une influence sur les débats qui déterminent le futur de l'éducation à travers le monde.

Actions clés

- Examiner et recenser les rencontres internationales clés chaque année afin de choisir stratégiquement les événements et rencontres qui s'alignent le plus sur les priorités communes des provinces et des territoires, et qui leur sont les plus avantageux.
- Définir les principales questions liées aux priorités communes des provinces et des territoires sur lesquelles insister dans le contexte de discussions internationales.
- Définir des résultats attendus précis pour chaque rencontre.
- Veiller à ce que les pratiques prometteuses recensées lors de telles rencontres soient relayées aux provinces et aux territoires.

Objectif A.2

L'engagement pancanadien dans les travaux internationaux en matière d'éducation liés à des questions d'intérêt commun pour les provinces et les territoires est facilité et en progression.

Actions clés

- Déterminer les questions d'intérêt commun et élaborer des plans de travail pour les aborder, au besoin.

But B

Des relations stratégiques dans le domaine de l'éducation internationale sont établies et renforcées

L'éducation internationale profite grandement au Canada sur les plans économique et social. Les provinces et les territoires reconnaissent qu'il est utile de travailler ensemble pour établir et entretenir des relations avec des pays et des régions spécifiques. Bien souvent, les relations et l'engagement ayant trait aux marchés stratégiques produisent de meilleurs résultats lorsque les provinces et les territoires coordonnent leurs activités.

Objectif B.1

Faciliter les relations avec les pays prioritaires qui reflètent les intérêts et les buts communs des provinces et des territoires, et démontrer la valeur collective et ajoutée de la collaboration.

Actions clés

- Poursuivre le renforcement des relations avec les pays prioritaires.
- Cerner les questions clés correspondant aux priorités communes des provinces et des territoires qui peuvent être discutées avec les pays prioritaires.
- Faciliter les discussions avec les pays prioritaires ainsi que les possibilités de collaboration (p. ex., protocoles d'entente).

Objectif B.2

Définir et promouvoir les possibilités d'engagement sur les marchés stratégiques dans les régions nouvelles et émergentes qui reflètent les intérêts communs des provinces et des territoires, et qui représentent un avantage pour tous.

Actions clés

- Définir et cibler les régions qui présentent un potentiel pour l'éducation internationale.
- Commander des rapports prévisionnels, des inventaires et/ou des travaux de recherche, selon les besoins, à l'appui de cet objectif.
- Mettre en commun les informations et les données, et analyser les tendances dans l'ensemble du secteur de l'éducation internationale, à l'appui de la prise de décisions éclairées et de la planification à long terme.
- Définir des stratégies d'engagement à l'intention des provinces et des territoires intéressés (p. ex., renseignements commerciaux, missions conjointes, programmes d'approbation de permis d'études).



Plan de travail et indicateurs de rendement

Un plan de travail détaillé présentant les objectifs et les actions clés de la stratégie sera élaboré et soumis à l'approbation du Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation (CCSME) chaque année. Le plan de travail comportera des indicateurs de rendement ou des exemples de résultats souhaités.



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6

www.cmec.ca